Les lois de la République

❖ **Observe attentivement les documents, lis les textes et réponds aux questions**

DOC A : Le droit de vote, longtemps un privilège

[Au XIXe siècle,] dans la plupart des pays européens, le droit de participer aux élections est encore limité à ceux qui détiennent une certaine fortune. En fait, ce sont seulement ceux qui paient des impôts, c'est-à-dire les plus riches, qui peuvent voter : c'est ce que l'on appelle « le suffrage* censitaire ». La France est le premier pays, en 1848, à donner à tous les hommes de plus de 21 ans le droit de vote. Mais les femmes en sont exclues, car on considère que la politique n'est pas leur affaire ! [...] En fait, les hommes politiques pensent que, pour voter en connaissance de cause, il faut être cultivé. [...] Beaucoup, à l'époque, considèrent que l'élargissement du droit de vote doit suivre les progrès de l'instruction.

Pauline Piettre, *Le Siècle de la révolution industrielle*, paru en 2003 aux éditions Mango, coll. « Regard Junior », © Pauline Piettre.

1) Qui a le droit de voter dans le cadre d'un « suffrage censitaire » ?

seuls les plus riches pouvaient voter dans le cadre du « suffrage censitaire »

2) Quel changement se passe en France en 1848, avec la IIe République ?

Tous les hommes de plus de 21 ans ont le droit de vote en 1848

3) Pourquoi est-il important de voter ? Voter permet aux personnes d'exprimer leur opinion ; ici, en élisant la chambre des députés.

DOC B : Institutions de la IIIe République

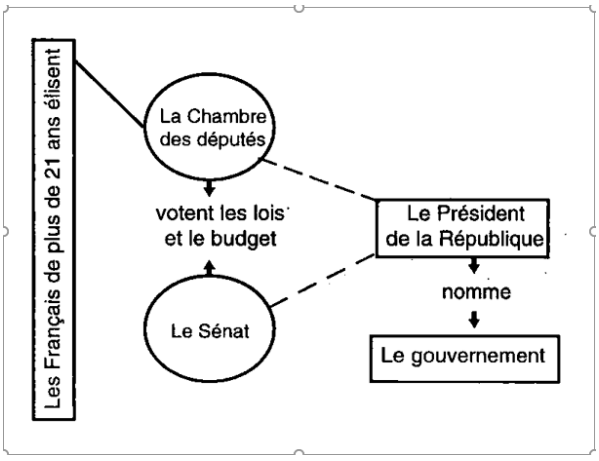

DOC C : La chambre des députés

4) Pour qui votent les français lors des élections de la IIIe République ? Lors des élections de la IIIème République, les français votent pour élire les députés.

5) A ton avis, pourquoi y a-t-il autant de députés à l'Assemblée Nationale ? car plus il y a de personnes, plus il y a d'avis différents, donc cela permet de discuter, de débattre pour trouver le meilleur accord possible, sans qu'un seul petit groupe ne commande tout et ne prenne de mauvaises

décisions

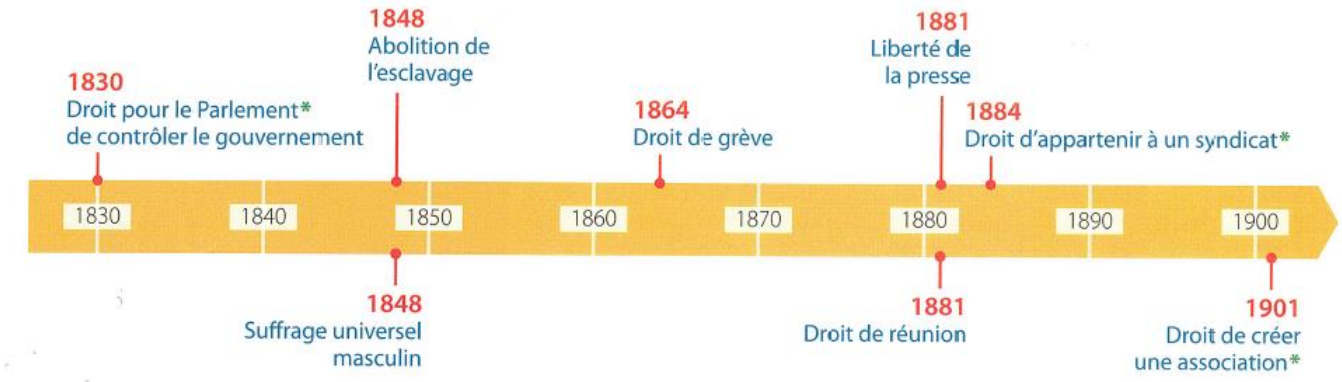

6) Complète le tableau des grandes lois de la République :

Année	Décision prise (loi votée)
1848 **(IIe République)**	Suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage
1870	Proclamation de la **IIIe République** (information non notée sur la fiche, amis en lisant bien l'introduction sur le blog)
1881	Liberté de la Presse et Droite de réunion
à chercher	Ecole primaire gratuite, ……(à chercher, on le verra dans la séance suivante) …… et ……
1901	Droit de créer une association

DOC D : La grande cérémonie républicaine annuelle *(image populaire anonyme)*

7) De quelle cérémonie s'agit-il ici sur cette image ?
Comment le vois-tu ?

fête du 14 juillet puisqu'il s'agit d'une grande cérémonie républicaine. On voit de nombreux drapeaux tricolores, les lettres RF (qui signifient République Française)

A savoir ! C'est la IIIe République, dans les années 1880 que le gouvernement décide des symboles officiels de la République française : la figure de ***Marianne***, « ***la Marseillaise*** » comme hymne nationale, ***la devise « Liberté, Egalité, Fraternité »*** inscrite dans tous les bâtiments publics, ainsi que la date du ***14 juillet*** comme jour de fête nationale.